

FICHE COMPLEMENTAIRE 2020/2021
A RETOURNER AVEC LE FORMULAIRE DE DEMANDE
D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

NOM DE L'ELEVE :
ET PRENOM :

1. PIECES A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION OU REINSCRIPTION

Pour m'inscrire ou me réinscrire, je fournis :

- le formulaire d'inscription/réinscription signé,
- la présente fiche complémentaire signée,
- une photo d'identité,
- pour les inscriptions en danse, un certificat médical d'aptitude

- une attestation de quotient familial CAF/MSA,
- pour les personnes/foyers ne relevant pas du régime général (CAF/MSA), l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018,
- pour les paiements en trois fois, le mandat de prélèvement bancaire et le RIB (voir 3. Modalités).

2. DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Conservatoire Ardèche Musique et Danse à photographier, à filmer et à utiliser mon image ou celle de mon/mes enfant(s) dans le cadre de l'activité et de la communication du Conservatoire.

(A rayer en cas de désaccord)

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

Je souhaite :

- régler les frais de scolarité en un seul paiement par chèque bancaire à compter du 07/12/2020.
- régler les frais de scolarité en trois fois par prélèvement automatique. Pour cela :
 - je remplis le formulaire de « mandat de prélèvement ou de changement de coordonnées bancaires » et le retourne, accompagné d'un RIB, avec la fiche de réinscription ou d'inscription. **Ce mode de paiement est accessible jusqu'au 30 septembre 2020**. Après cette date, seul le paiement unique par chèque bancaire sera possible.
 - je suis informé(e) que **ce formulaire est valable plusieurs années de suite**. En cas de changement de coordonnées bancaires ou d'identité du responsable en cours d'année, je dois m'adresser au secrétariat d'antenne afin de modifier le formulaire. Il n'est donc pas nécessaire de fournir cette pièce si vous étiez déjà prélevé en 3 fois en 2019-2010 et que les informations bancaires n'ont pas changé.
 - je serai prélevé(e) des frais de scolarité aux dates suivantes : 7 décembre 2020, 5 février 2021 et 9 avril 2021.

Je suis informé(e) que toute année commencée est due dans sa totalité. Seul le premier cours est à l'essai : au-delà, tout cours commencé engendre la facturation de l'activité. L'encaissement est géré par la Paierie Départementale de l'Ardèche qui adressera une facture au responsable légal signataire du formulaire d'inscription/réinscription. Les factures devront être acquittées aux dates d'échéance.

4. ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES ELEVES

Je suis informé(e) que :

- l'accueil des élèves est assuré du début de l'heure de cours et jusqu'à la fin de ce cours ;
- l'élève est placé sous la responsabilité du professeur pendant le cours ;
- l'établissement décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en l'absence du professeur : le responsable légal est donc tenu de s'assurer de la présence du professeur lorsqu'il amène l'élève à son cours.

Les informations recueillies dans les formulaires d'inscription et de réinscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse pour la gestion du dossier de l'élève et la facturation afférente. Elles sont conservées pendant toute la scolarité et sont destinées aux seuls services administratifs. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le siège administratif de l'établissement aux coordonnées ci-dessous.

Date, signature du responsable légal,
nom et prénom du signataire :

